



COMPTE ADMINISTRATIF 2024

NOTE DE PRÉSENTATION RETRAÇANT LES PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES



Introduction

Voté après le compte de gestion établi par le trésorier, comptable de la collectivité, le compte administratif présente les réalisations de l'exercice 2024, en dépenses comme en recettes, pour le budget principal de la commune et pour le budget annexe du Pôle de services. Il retrace donc très précisément, au centime près, les résultats de l'exercice comptable ainsi que l'exécution de l'année budgétaire passée, contrairement au budget primitif qui formalise la prévision pour l'exercice à venir.

Le Compte Administratif constitue donc une photographie implacable des finances d'une collectivité. Concernant Tarnos, pour 2024, il révèle notamment une **bonne gestion au service des habitants**, une **bonne santé financière**, sans toutefois occulter **de réelles fragilités** :

- des services publics bien plus fournis que la moyenne.

Il s'agit d'un choix historique et politique des municipalités tarnosiennes qui se sont succédé : dans les conditions qui nous sont imposées, produire le meilleur service public possible afin de créer les conditions optimales pour grandir, s'instruire, se loger, se déplacer, travailler, se cultiver, se divertir, se construire individuellement et collectivement, en un mot vivre ensemble et s'émanciper à Tarnos.

Corollaire de ces convictions fortes : nous présentons un taux d'administration communale de 22,3 agents pour 1 000 habitants contre 17,5 en moyenne pour les villes de même strate. Cette réalité est également révélée par le ratio « dépenses de personnel / total des dépenses de fonctionnement » : 62,7 % pour Tarnos contre 59,5 % en moyenne en 2022.

- une santé financière supérieure à la moyenne des villes de même strate

- une capacité d'autofinancement de 271 € par habitant en 2024, contre 208 € par habitant en 2023 pour les autres collectivités
- un endettement par habitant comparable aux autres collectivités (727 € pour Tarnos en 2024 et 789 € pour les autres collectivités)
- une capacité de désendettement (« ratio Klopfer ») meilleure pour Tarnos (2,67 années en 2024) que celle présentée en moyenne par les villes de même strate (3,79 années) en 2023

- toutefois **une situation qui reste fragile** en raison de plusieurs grands facteurs :

- la réforme de 2021 sur la fiscalité économique locale. En remplaçant la TH qui reposait sur 6 000 foyers fiscaux par l'affectation de l'ancienne part départementale de TFB, cette réforme aboutit aujourd'hui au fait que 40 % du total de nos recettes fiscales proviennent de 6 gros contributeurs, nous rendant quelque peu tributaires du devenir de ces grandes entreprises
- le ralentissement du marché de l'immobilier et les incertitudes qui planent dessus. Les recettes de DMTO qui s'établissaient entre 700 et 800 000 € depuis la crise sanitaire (et même 924 000 € en 2023 suite à la vente du grand centre commercial) ont chuté en 2024 : 581 000 €, soit une baisse de 345 000 € (expliquant 58 % de la baisse de notre CAF)



- enfin et surtout, l'orthodoxie libérale qui guide les gouvernements successifs. Pour 2025, notre collectivité se verra ponctionnée de 363 000 € (DILICO + hausse de 3 points de la cotisation employeur CNRACL), ponction qui montera d'ores et déjà à plus de 800 000 € d'ici 2028, et même peut-être davantage tant le Président et le Premier Ministre appellent pour 2026 à de nouvelles contributions des collectivités territoriales au redressement des comptes publics

Les élus tarnosiens rappellent leur volonté de rassembler pour exiger une nouvelle répartition des richesses en France et dans le Monde. Les plus riches n'ont jamais été aussi riches qu'aujourd'hui. Obsédés par la rentabilité financière de leurs capitaux, n'hésitant pas pour ériger leur cupidité en système à mettre la main directement sur les pouvoirs et les Etats ici ou ailleurs, ils sont aujourd'hui lancés dans une suraccumulation dévastatrice, au prix d'un rationnement sans précédent des politiques sociales et des services publics, au prix également du sacrifice de l'impérative bifurcation écologique. Dans un moment historique porteur de si grandes urgences sociales et écologiques, est-ce le signe d'une société évoluée et solidaire que la fortune d'un grand patron puisse permettre de recouvrir de billets de 500 € tout le macadam de l'A63 dans les deux sens entre Biriadou et la rocade bordelaise (voies d'arrêts d'urgences comprises) ?

Le temps n'est-il pas venu d'instituer la « taxe Zucman » de 2 % sur le patrimoine des ultrariches (possédant plus de 100 millions d'euros, soit 4 000 contribuables) qui permettrait une recette publique supplémentaire de 15 à 25 milliards d'euros ?

C'était le sens de l'action du 29 mars dernier. La majorité municipale reste disponible pour mener ce combat aux côtés des autres élus, des associations, des syndicats et des citoyens de tout le pays, afin de retrouver un niveau de recettes publiques au niveau exigé par les défis sociaux et écologiques.

* * *



I – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET PRINCIPAL

A – La section de fonctionnement

vue d'ensemble

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2024
Chapitre 011 - Charges à caractère général	5 213 160
Chapitre 012 - Dépenses de personnel	13 388 853
Chapitre 65 - Autres charges de gestion	2 655 170
Chapitre 014 - Atténuations de produits	353 764
Chapitre 66 - Charges financières	127 135
Chapitre 67 - Charges spécifiques	2 035
Chapitre 68 - Dotations aux provisions	0
S/total dépenses réelles de fonctionnement	21 740 117
Chapitre 042 - Opérations d'ordre	1 155 942
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	22 896 060

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2024
Chapitre 70 - Produit des services	826 621
Chapitre 73 - Impôts et taxes (AC)	9 298 031
Chapitre 731 - Fiscalité locale	11 346 487
Chapitre 74 - Dotations et participations	3 475 425
Chapitre 75 - Autres produits gestion courante	232 161
Chapitre 013 - Atténuations de charges	150 995
Chapitre 76 - Produits financiers	373
Chapitre 77 - Produits spécifiques	68 426
S/total recettes réelles de fonctionnement	25 398 519
Chapitre 042 - Opérations d'ordre	416 663
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	25 815 183

Précisions :

Les opérations dites « réelles » sont les opérations qui ont un impact direct sur la trésorerie ; il s'agit d'encaissements et de décaissements effectifs.

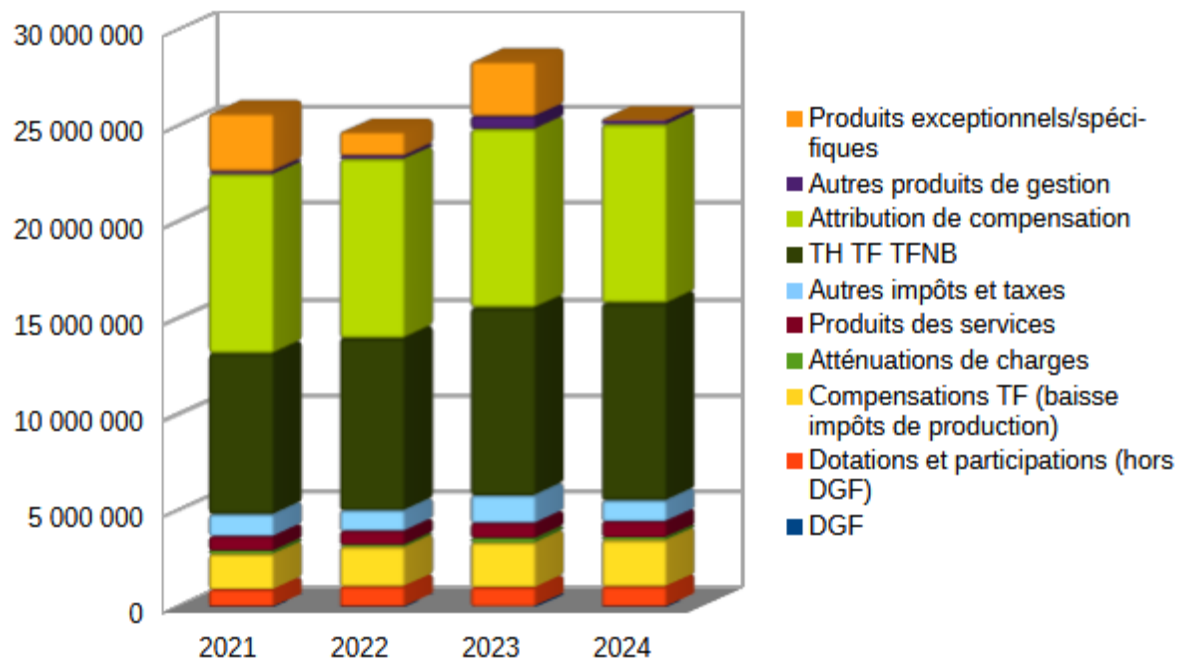
Les opérations dites « d'ordre » (ex : amortissements), qui contribuent néanmoins à équilibrer les budgets, n'ont pas de conséquence sur la trésorerie, elles ne représentent que des jeux d'écriture :

- Elles ne donnent lieu ni à encaissement ni à décaissement
- Elles sont retracées en dépenses et en recettes de fonctionnement et d'investissement
- Elles sont équilibrées



1 - Les recettes de fonctionnement

L'évolution des recettes de fonctionnement de 2021 à 2024



a) La fiscalité locale: 11 346 487 €

► Les impôts directs locaux : THRS - TF – TFNB

Ci-dessous la répartition et l'évolution des rôles généraux entre chaque taxe :

	Produit rôles généraux – états 1288 – rôles perçus			
	2021	2022	2023	2024
Taxe habitation	171 323	164 416	217 394	211 918
Majoration TH résidences secondaires	28 564	30 301	34 194	76 191
Taxe sur le foncier bâti	7 565 393	8 702 524	9 471 290	9 913 538
Taxe sur le foncier non bâti	40 664	41 580	45 565	45 447
Totaux	7 805 944	8 938 821	9 768 443	10 247 094

→ coefficient de **revalorisation des valeurs locatives** 2024 : 3,9 % (contre 7,1 % en 2023)

→ en 2024 **majoration de la THRS** à hauteur de 40 % (20 % précédemment)



► Les autres taxes locales

Principales taxes communales :

	2021	2022	2023	2024
Taxe additionnelle aux droits de mutation	787 070	707 048	924 957	581 687
Taxe sur la consommation finale d'électricité	184 819	180 105	339 475	243 758
Taxe de séjour	81 604	93 577	84 586	142 511
Taxes locale sur la publicité extérieure	72 025	77 683	79 099	74 560
TOTAL	1 125 517	1 058 412	1 428 117	1 042 516

→ pour mémoire, la recette relative à la **taxe additionnelle aux droits de mutation** était particulièrement élevée en 2023 en raison notamment de la cession du magasin Carrefour
 → depuis 2023, le montant annuel de la **taxe sur la consommation finale d'électricité** est fixée par arrêté préfectoral.

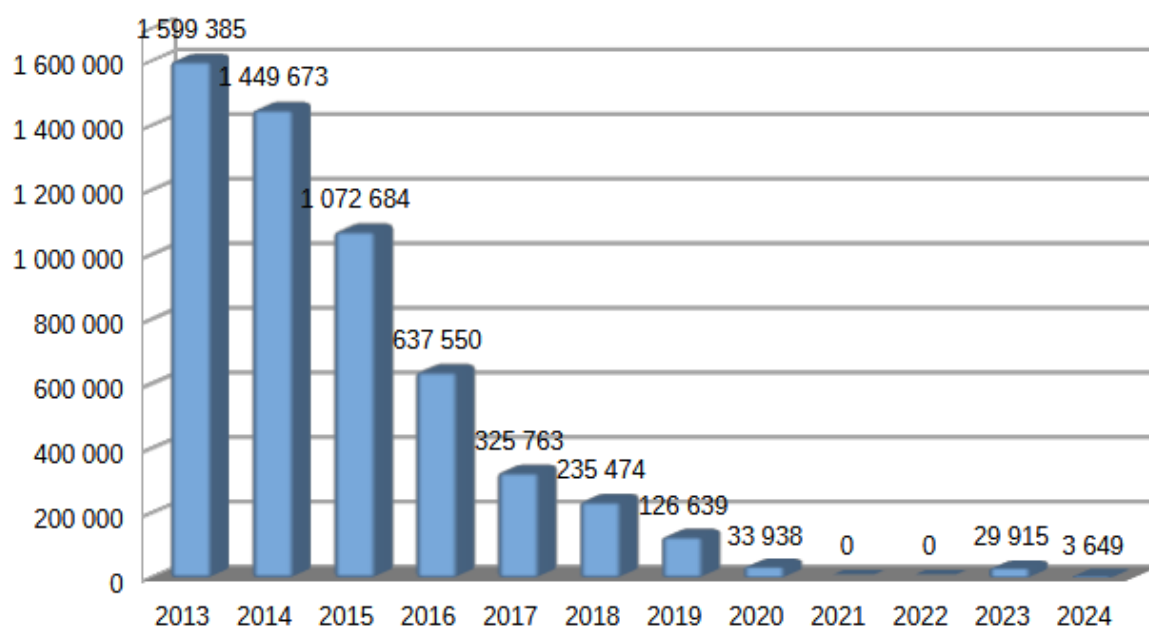
b) L'attribution de compensation : 9 298 031 €

Avec le passage en taxe professionnelle unique, en 2010, le montant de l'attribution de compensation avait été fixé à 9 368 570 €. Ce montant a été révisé à la baisse suite aux différents transferts de compétences intervenus entre la communauté de communes du Seignanx et la commune (GEMAPI- gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations- / compétence eau / paniers du Seignanx ...)

En 2024, l'attribution de compensation s'élevait à 9 298 031 €.

c) Les dotations et participations : 3 475 425 €

► Evolution de la **DGF** entre 2013 et 2024 :





Après une baisse inexorable de la DGF entamée en 2013, une perte totale en 2021 et 2022, la commune a perçu en 2023 et 2024 une DGF minimale (suite à l'évolution de la population tarnosienne).

► les autres dotations et participations

Les dotations et participations perçues par la commune en 2024 :

ORGANISMES	LIBELLES	2024
ETAT	Fonds d'amorçage rythmes scolaires	45 750 €
ETAT	Subvention DRAJES « colo apprenantes »	2 600 €
ETAT	Remboursement frais élections législatives	3 041 €
ETAT	Compensation participation école Notre Dame des Forges scolarisation moins de 3 ans (pour 4 années scolaires)	40 753 €
ETAT	Compensation exonérations TF/TFNB	2 422 634 €
ETAT	Dotation recensement	2 476 €
ETAT	Dotation titres sécurisés	35 761 €
CD40	Fonds départemental de péréquation de la TP	3 507 €
CD40	Subvention saison culturelle + jazz en mars	4 500 €
CD40	Subvention animation médiathèque	5 000 €
CD40	Subventions pour séjours sce jeunesse	2 172 €
CD40	Subventions éveil structures petite enfance	16 100 €
CD40	Participations « prix de journée » structures petite enfance	15 837 €
Région Nouvelle Aquitaine	Remboursement frais élections européennes	1 522 €
Communes Ondres et St Martin de Seignanx	Participations école municipale de musique	34 700 €
MSA	Participations activités sce jeunesse/petite enfance	11 678 €
ENEDIS	Participation pour embellissement postes de distribution	1 500 €
CAF	CTG (convention territoriale globale)	46 035 €
CAF	ASRE – rythmes scolaires	15 104 €
CAF	REAAP – projet « favoriser une alimentation saine et durable »	727 €
CAF	ALSH service des sports	1 083 €
CAF	Participations activités sce jeunesse	15 911 €
CAF	Subventions structures petite enfance	639 302 €
CAF	Médiathèque : subventions projets « favoriser le langage » et « favoriser une alimentation saine »	1 563 €
SAFRAN	Participation crèche St Exupéry	90 454 €
TOTAL		3 459 708 €



d) Les produits des services : 826 621 €

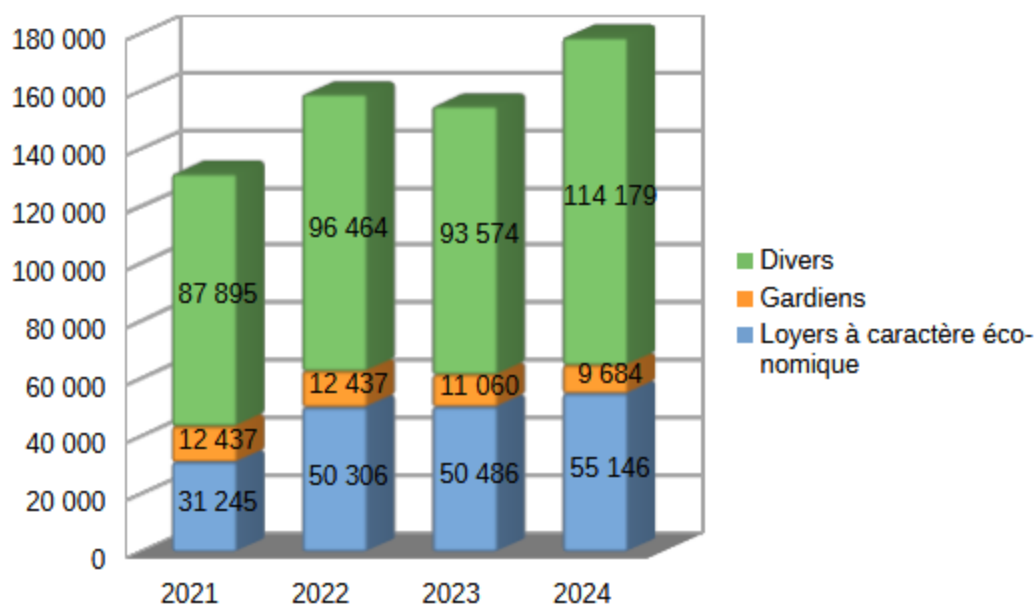
Les principaux produits des services :

	2021	2022	2023	2024
Concessions cimetières	22 280 €	26 350 €	40 890 €	25 290 €
Redevance DSP CLSH	21 240 €	21 240 €	21 240 €	21 240 €
École de musique	79 785 €	65 508 €	82 747 €	75 536 €
Billetterie saison culturelle et jazz en mars		31 885 €	26 693 €	22 814 €
Service des sports	7 354 €	5 983 €	6 113 €	8 527 €
Service jeunesse	12 621 €	18 609 €	23 954 €	17 497 €
Crèches	182 768 €	183 957 €	202 377 €	227 961 €
Restauration scolaire	375 676 €	315 714 €	322 963 €	364 228 €
Mise à disposition personnels (Parc des sports et AYGAS)	17 408 €	25 002 €	20 739 €	19 640 €
Redevance occupation domaine public			16 163 €	17 878 €
TOTAL	719 132 €	694 248 €	763 879 €	800 611 €

e) Les autres produits de gestion courante : 232 161 €

Ce chapitre comptabilise pour l'essentiel les revenus locatifs des immeubles et Les remboursements d'assurance suite à des sinistres.

L'évolution les revenus des immeubles de 2021 à 2024 :





f) les atténuations de charges : 150 995 €

Elles concernent les remboursements perçus de la part de l'assurance statutaire, les indemnités journalières de la CPAM, ainsi que les recettes perçues dans le cadre de la mise à disposition de personnel.

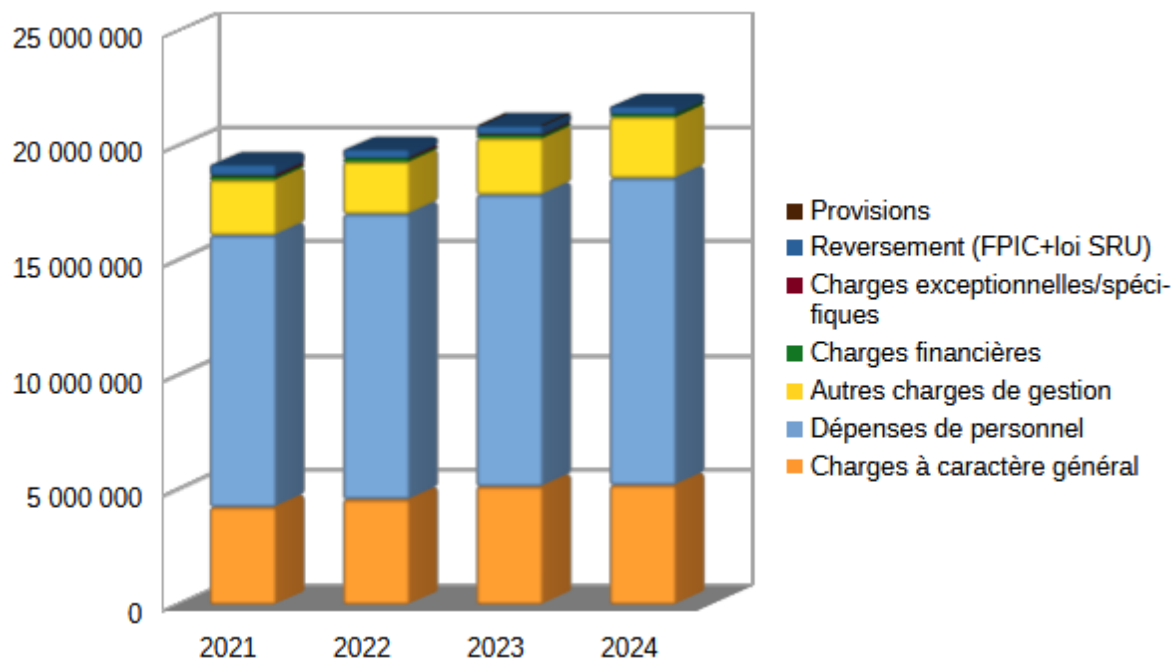
g) les produits spécifiques : 68 426 €

Il s'agit pour l'essentiel de cessions de matériels, notamment des « reprises » lors d'achat de nouveaux véhicules ou matériels (tractopelle, tracteur ...).



2 - Les dépenses de fonctionnement

L'évolution des dépenses de fonctionnement de 2021 à 2024



a) Les charges à caractère général : 5 213 160 €

Les charges à caractère général correspondent principalement aux dépenses d'achats d'eau, d'énergie et de fournitures, des prestations de services et locations, d'entretien du patrimoine bâti, des terrains et des voies et réseaux, à la DSP du centre de loisirs, aux assurances, à la téléphonie...

Evolutions des principaux postes de dépenses au sein du chapitre « charges à caractère général » :

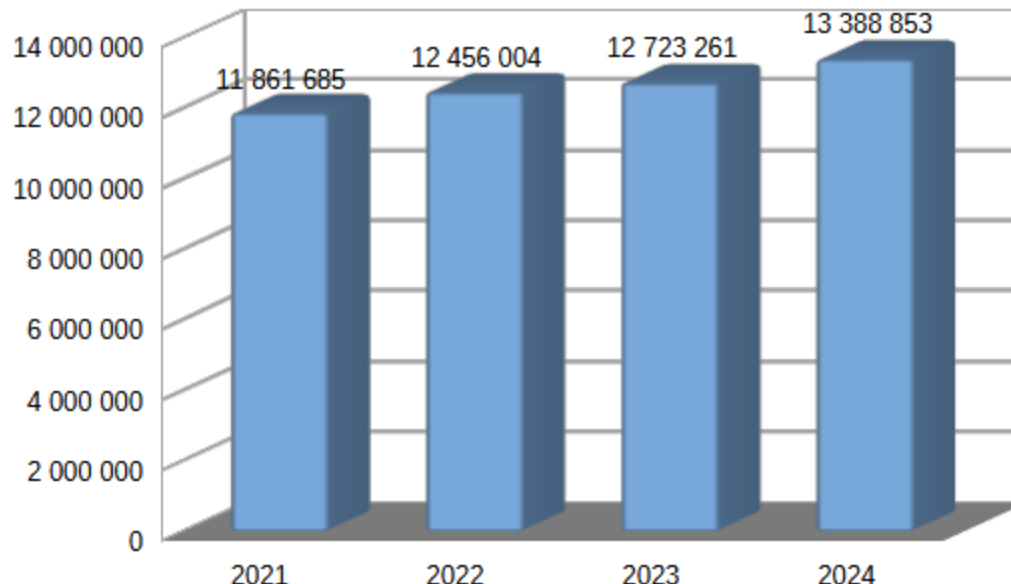
	2021	2022	2023	2024
Électricité bâtiments communaux	230 938	285 362	413 332	409 843
Éclairage public	170 719	164 693	148 519	170 607
Gaz (chauffage P1)	109 566	123 237	341 425	152 169
Produits alimentaires	330 282	431 415	429 190	474 265
Carburant	100 765	144 374	132 977	133 756
Montant DSP	944 106	961 169	960 180	969 210
TOTAL	1 886 376	2 110 250	2 425 623	2 309 850



Autres dépenses au sein du chapitre « charges à caractère général » :

- **Location de véhicules** : 95 946 €
- **Assurance** (hors assurance statutaire) : 166 462 €
- **Accueil enfants crèche familiale** : 64 304 €
- **Vêtements de travail, EPI** : 65 841 €
- **Taxe foncière bâtiments communaux** : 63 159 €

b) Les dépenses de personnel : 13 388 853 €



En 2024, la masse salariale a représenté 61,59 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les crédits votés au budget primitif 2024 s'élevaient à 13 441 500 € pour une dépense réalisée de 13 388 853 €.

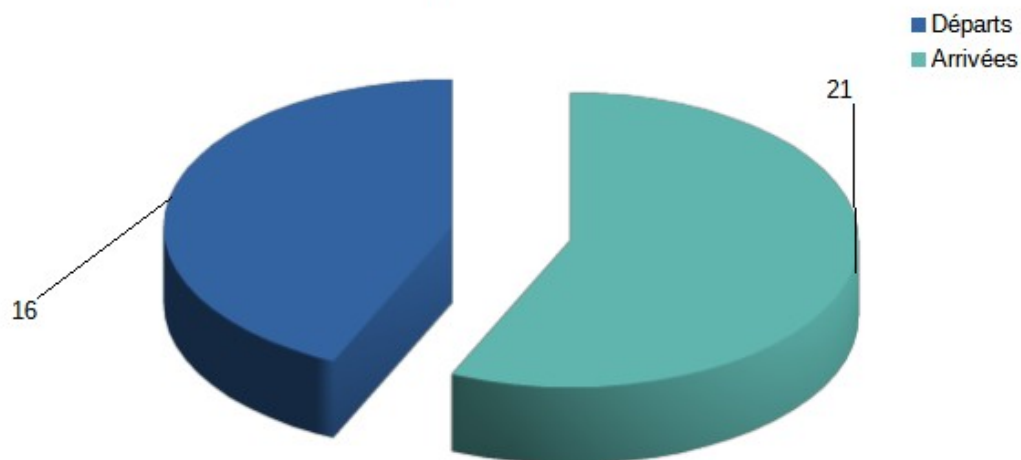
Les principaux éléments marquants de l'exécution budgétaire 2024

- Evolution du SMIC horaire : 11,65 € jusqu'en octobre puis 11,88 € à partir du 1^{er} novembre
- Versement de la prime pouvoir d'achat en avril ⇒ 73 700 €
- Maintien de la position de la Ville de non application du jour de carence
- Prime précarité fin de contrat de courte durée depuis le 1^{er} janvier 2021 (10 % rémunération globale pur les CDD inférieur à 1 an à compter du 01/01/21 sauf contrats saisonniers) pour 2024 ⇒ ± 95 000 €
- Maintien de la position de la ville pour l'indexation du régime indemnitaire sur le taux d'inflation et le versement des primes en cas d'arrêt maladie
- Augmentation du régime indemnitaire des Assistants d'enseignement suite à l'augmentation de la base de l'indemnité de suivi des élèves
- Augmentation IFSE- indemnité de fonction, sujétions et d'expertise- (indexation 2024 taux inflation +4,2%)
- Poursuite de la mise en œuvre du forfait mobilités durables (3 niveaux de forfait en fonction du nombre de jour d'utilisation du vélo 100€, 200 € ou 300 € par an versé en 1 fois à l'issue de l'année – le versement est effectué en janvier) ⇒ 9 300 € pour 36 agents.

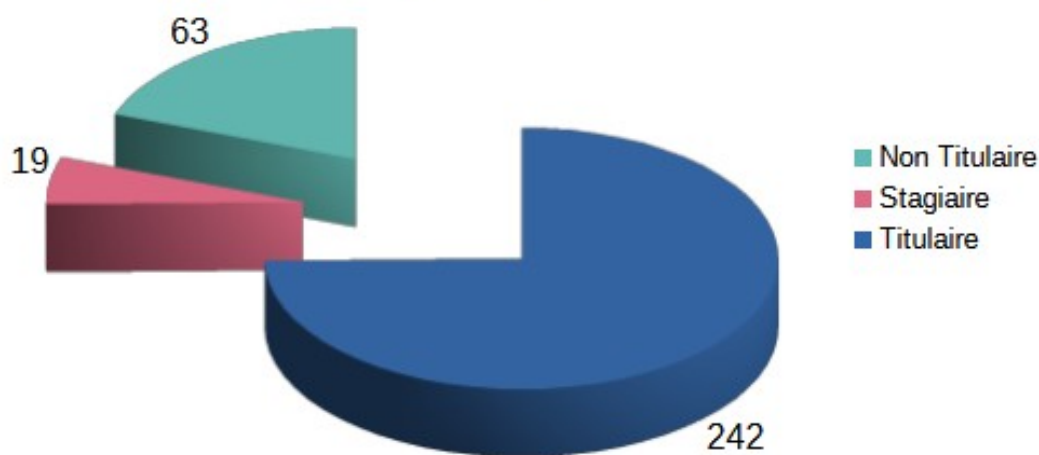


Mouvements de personnels en 2024 :

Mouvements de personnel dans l'année écoulée

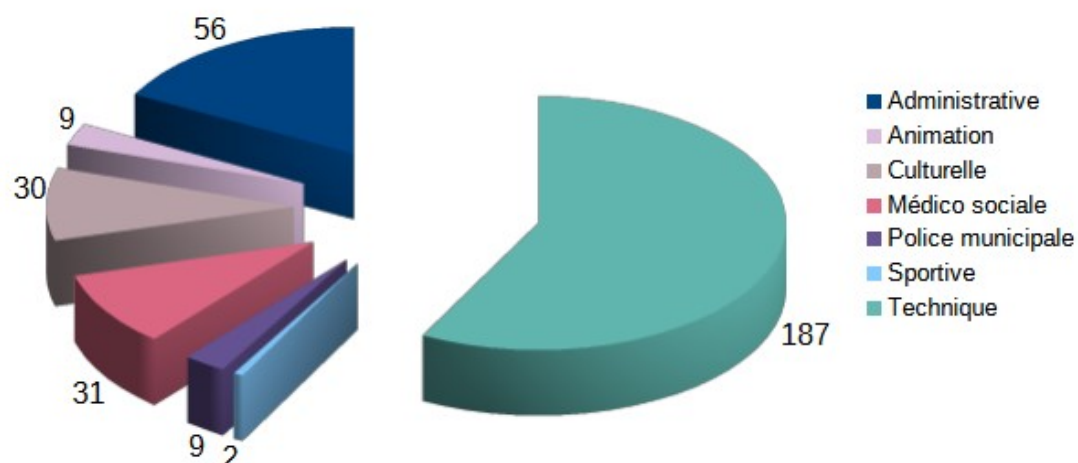


Répartition par statut

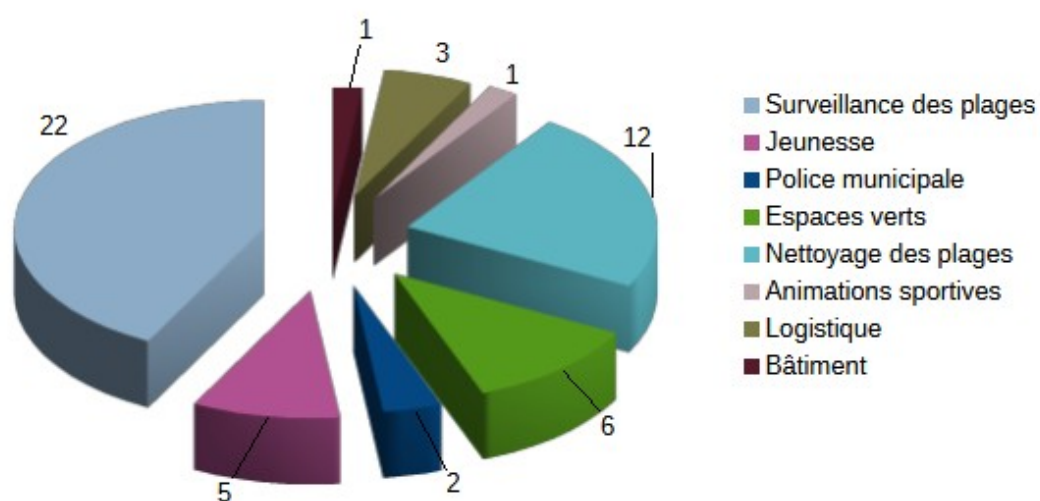




Répartition par filière



Zoom saison



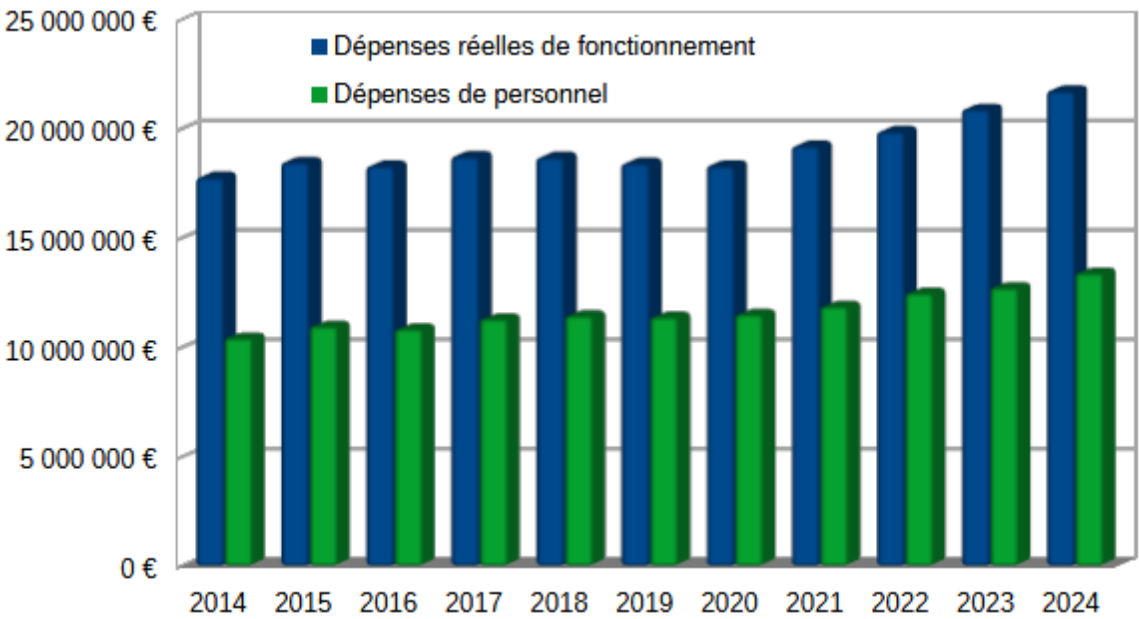
Une rétrospective des dépenses de personnel et des dépenses réelles de fonctionnement de la commune, et l'évolution du **pourcentage des dépenses de personnel par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement** :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses réelles de fonctionnement	17 768 011 €	18 463 456 €	18 298 887 €	18 732 934 €	18 684 229 €	18 409 806 €	18 308 131 €	19 196 986 €	19 861 593 €	20 892 691 €	21 740 117 €
Dépenses de personnel	10 416 771 €	10 956 406 €	10 820 530 €	11 291 711 €	11 429 479 €	11 364 752 €	11 496 738 €	11 861 685 €	12 456 004 €	12 723 261 €	13 388 853 €
% des dépenses de personnel	58,63 %	59,34 %	59,13 %	60,28 %	61,17 %	61,73 %	62,80 %	61,79 %	62,71 %	60,90 %	61,59 %

A titre de comparaison le **pourcentage moyen des dépenses de personnel** par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement des **villes de même strate** :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
% des dépenses de personnel	53,98 %	54,27 %	52,85 %	54,60 %	59,30 %	59,18 %	60,44 %	60,22 %	59,52 %	58,80 %	non connu

Evolution des dépenses de personnel et des dépenses réelles de fonctionnement de la commune :





c) Les autres charges de gestion courante : 2 646 842 €

Ce chapitre regroupe les indemnités des élus, les contributions versées aux organismes (syndicats intercommunaux, SDIS, CCAS...), mais également les subventions aux associations.

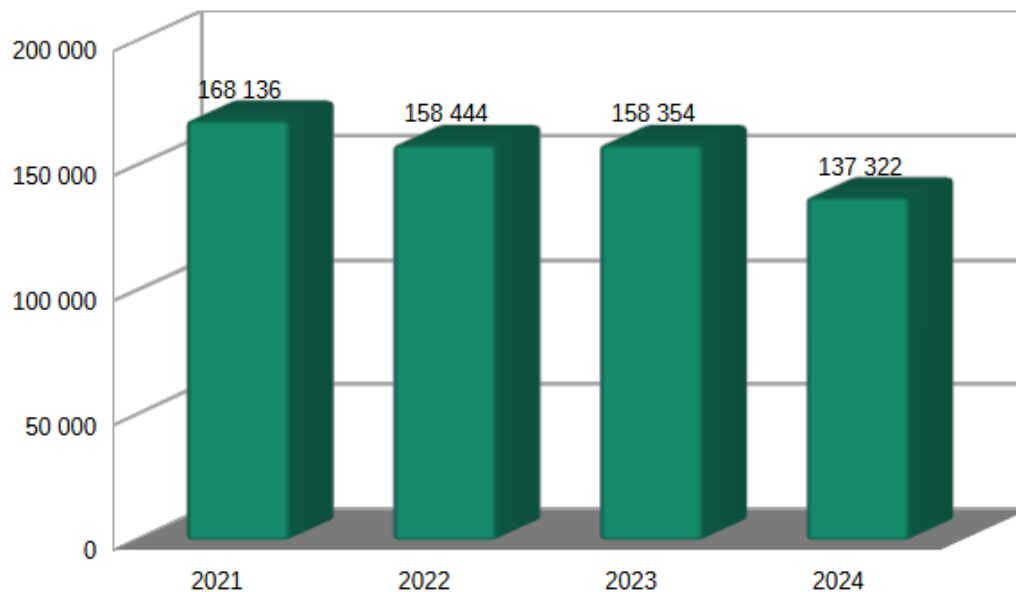
Ci-dessous les principales contributions versées ainsi que le montant global des subventions versées aux associations (liste détaillée des subventions versées dans les annexes du document) :

ORGANISMES	2024
SDIS	369 041 €
Parc des sports	304 920 €
Chenil Birepoulet	2 488 €
Géolandes	332 €
SM protection du littoral landais	44 485 €
Syndicat mixte ALPI	7 400 €
SM de gestion des baignades landaises	12 377 €
SMPBA	473 333 €
ADACL	13 317 €
DFCI	262 €
Participation pôle des services	163 000 €
Participation école Notre Dame des Forges	57 808 €
CCAS	500 000 €
SYDEC (part travaux sur réseaux télécom)	6 525 €
Subventions aux associations	531 837 €
	2 487 125 €



d) Les charges financières

L'évolution des intérêts de la dette de 2021 à 2024

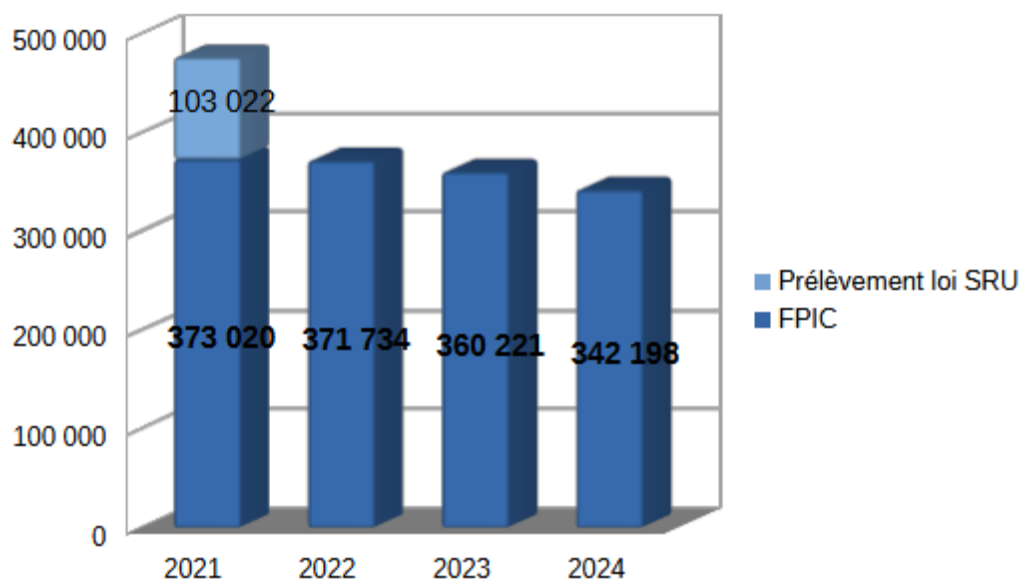


e) Les atténuations de produits : 353 764 €

En 2024, la dépense principale de ce chapitre est la contribution communale au fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).

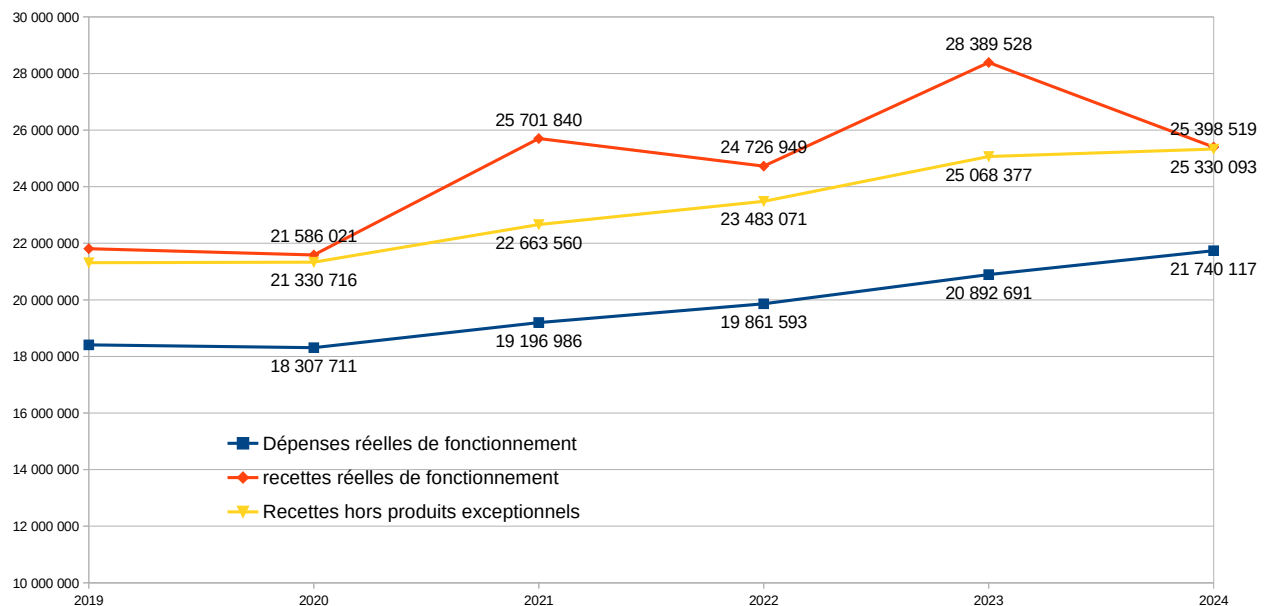
A noter que depuis 2022, la commune n'a pas payé la « pénalité loi SRU » du fait de la déduction des dépenses réalisées par la commune dans le cadre de la réhabilitation de la maison « Belin Garcia ».

L'évolution du FPIC et de la pénalité loi SRU de 2021 à 2024





3 – L'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement et de l'épargne



Recettes exceptionnelles 2023 : cessions (2 860 063 €) et indemnité SMPBA (461 088 €)

► hausse importante des recettes de fonctionnement (courbe rouge) en 2021 et 2023 suite aux cessions foncières au profit du COL pour les opérations Grandola et Passionaria

► hausse des recettes de fonctionnement hors produits exceptionnels (courbe jaune) principalement due à la hausse des recettes de fiscalité (taxe foncière) et des taxes communales (droits de mutation et taxe sur la consommation finale d'électricité)

La différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement permet de dégager l'autofinancement / l'épargne¹

L'épargne brute ou capacité d'autofinancement brute (CAF brute)

L'épargne brute est le solde des opérations réelles de fonctionnement.

Pour son calcul, les produits et charges exceptionnelles ainsi que les produits et charges financières sont prises en compte.

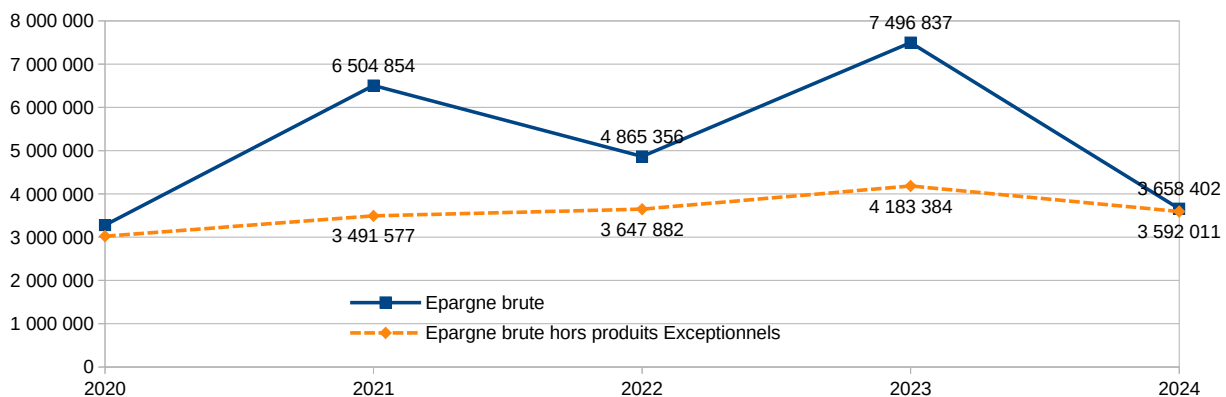
L'épargne brute permet de financer le remboursement de la dette ainsi que les opérations d'investissements.

De la section de fonctionnement va donc découler le niveau d'épargne de la collectivité et en conséquence sa capacité à investir.

¹ - Pour mémoire, l'épargne se calcule au niveau du compte administratif alors que l'autofinancement prévision calcule lors du budget prévisionnel.



EPARGNE BRUTE 2020-2024 (différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement)



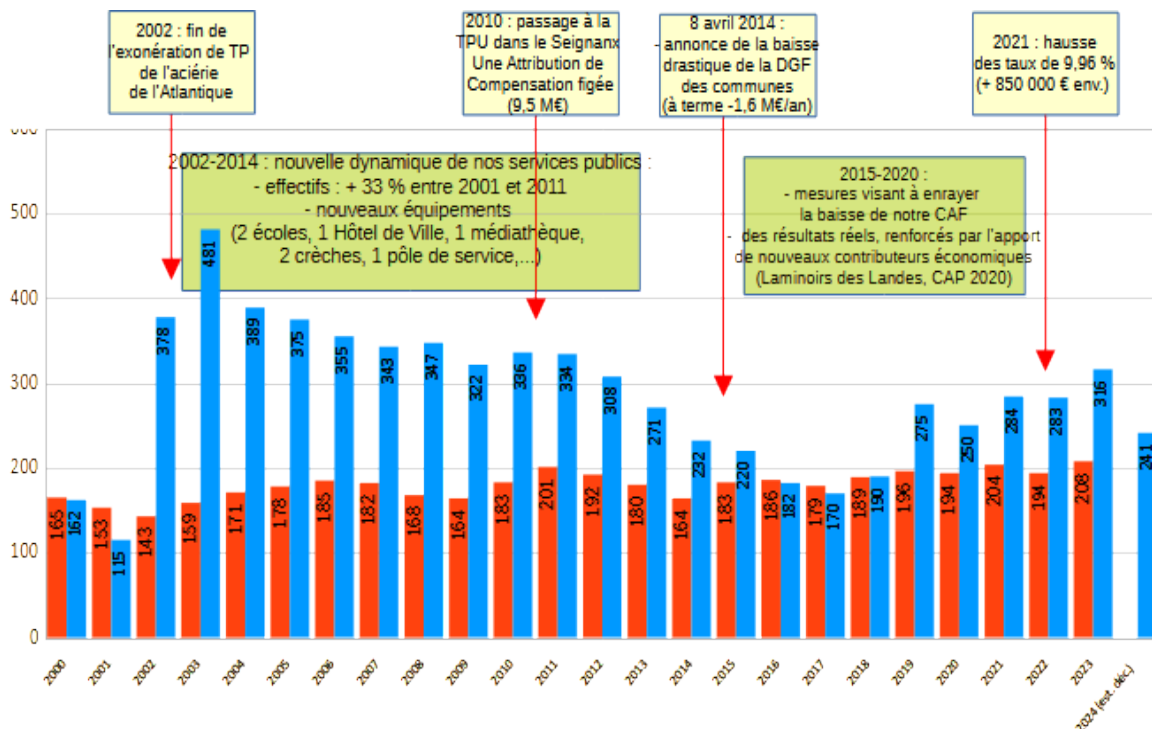
Evolution de l'épargne brute entre 2020 et 2024 :

► une hausse des recettes :

- cessions foncières au COL en 2021 et 2023, à l'EPFL en 2022, et indemnité du SMPBA en 2023, principales recettes ponctuelles et exceptionnelles qui expliquent la hausse très importante de la courbe bleue sur le graphique ci-dessus
- hausse des **produits de la fiscalité locale (TH et TF)**
- hausse des **droits de mutation à titre onéreux**
- hausse de la **taxe** sur la consommation finale **d'électricité** en 2023

► et en parallèle hausse des dépenses de fonctionnement mais dans une moindre mesure par rapport à l'augmentation des recettes de fonctionnement.

Rappel de la trajectoire financière de Tarnos depuis 20 ans :



Autofinancement en euros par habitant de la commune et à titre de comparaison autofinancement moyen en euros par habitant des villes de même strate.



B– La section d'investissement

vue d'ensemble

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2024
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	195 908
Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées	1 223 064
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	6 259 169
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	3 297 985
Chapitre 10 – Immobilisations en cours	67 122
Chapitre 16 – Emprunts et dettes	1 110 366
Chapitre 27 – Autres immobilisations financières	558 750
Chapitre 45 – Opérations pour comptes de tiers	34 205
S/total dépenses réelles d'investissement	12 746 570

Chapitres 040/041 - Opérations d'ordre	431 985
--	---------

TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	13 178 555
--	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT	2024
Chapitre 13 – Subventions d'investissement	553 770
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	0
Chapitre 10 – dotations, fonds divers	4 867 844
Chapitre 27 – Autres immobilisations financières	314 500
Chapitre 45 – Opérations pour compte de tiers	71 310
S/total recettes réelles d'investissement	5 807 424

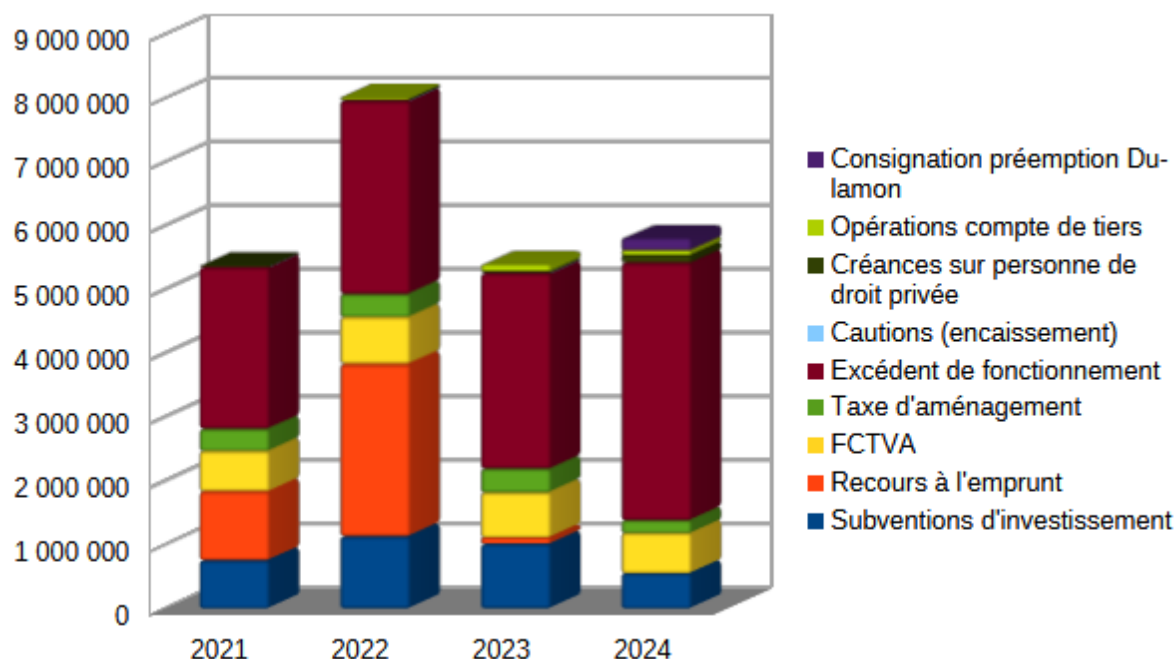
Chapitre 040/041 - Opérations d'ordre	1 171 264
---------------------------------------	-----------

001 – Solde d'exécution reporté	7 015 318,02
---------------------------------	--------------

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	13 994 006
--	-------------------

1 - Les recettes d'investissement

L'évolution des recettes d'investissement de 2021 à 2024





a) Les subventions d'investissement : 553 770 €

Les subventions versées par les différents partenaires servant à financer les programmes d'investissement.

Les subventions d'investissement perçues en 2024 :

ORGANISMES	LIBELLES	2024
ETAT	DSIL 2023 pour espace sportif Mabillet (acomptes)	142 478 €
CD40	Subvention reclassement RD81 Lénine	215 000 €
CD40	subvention arrachage jussie	3 286 €
CAF	Subvention store banne et pergola crèche St Ex	18 637 €
LIDL	Participation aux équipements publics exceptionnels (acompte)	84 782 €
TOTAL		464 183 €

La commune a également perçu le produit des amendes de police pour un montant de 89 587 €.

b) Le recours à l'emprunt

La commune n'a pas eu recours à l'emprunt en 2024.

c) Dotations et fonds divers : 4 149 190 €

► Le FCTVA (fonds de compensation de la TVA)

En 2024 la commune a perçu un montant de FCTVA de 633 302 € relatif aux dépenses d'investissement 2023 éligibles (taux FCTVA : 16,404%).

► La taxe d'aménagement

En 2024, le montant du produit de la taxe d'aménagement s'est élevé à 191 761 €.

► L'affectation de l'excédent de fonctionnement 2023

Lors du vote du budget 2024, l'excédent de fonctionnement 2023 (4 042 781,55 €) a été affecté à la section d'investissement 2024 afin de financer les restes à réaliser 2023 et les nouveaux programmes d'investissement 2024.

d) Autres immobilisations financières

Perception par la commune du solde de la cession échelonnée consentie à la Sté Abiatrans : 124 000 €

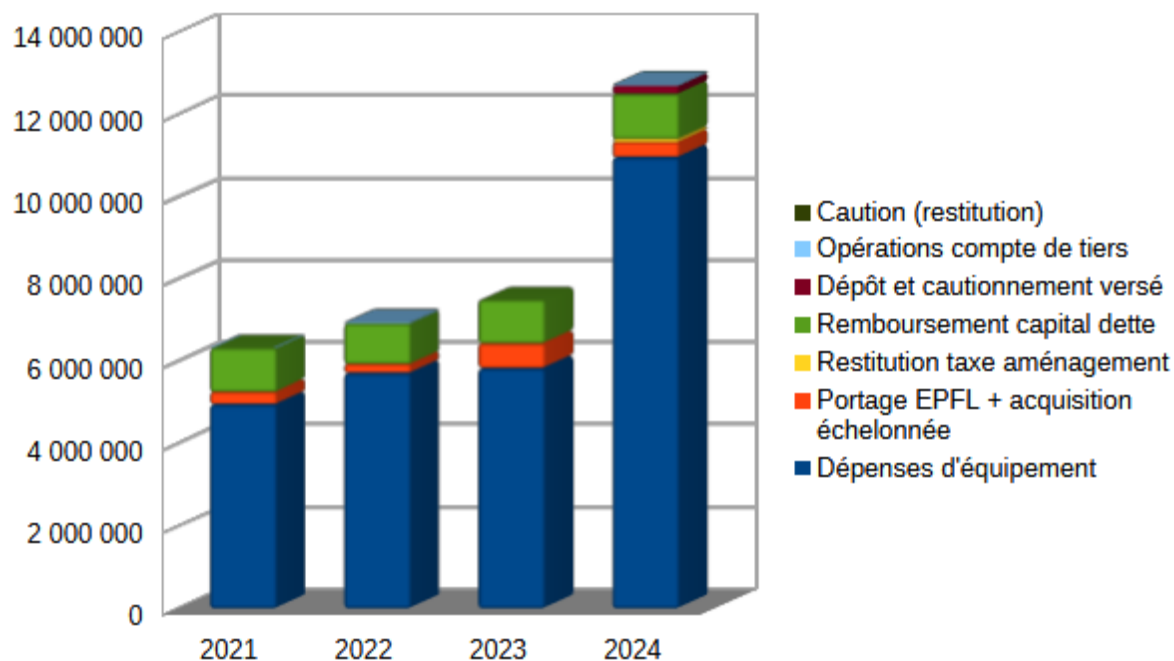
e) Opérations pour compte de tiers

Participation financière de la communauté de communes du Seignanx aux travaux de confortement pour le glissement de terrain Treytin : 71 310 €.



2 - Les dépenses d'investissement

L' évolution des dépenses d'investissement de 2021 à 2024



A noter le volume important des dépenses d'équipement 2024, qui s'élevant à 11 millions d'euros.

Ci-dessous les tableaux détaillant l'ensemble des programmes d'investissement 2024 :



a) Les programmes d'investissement 2024 :

LIBELLE	MONTANTS TTC	DESCRIPTION
2031 Frais d'études :	186 767 €	
Pluvial	1 500 €	Etudes de noues végétalisées
Etude réseaux de chaleur	4 800 €	
MOE espace sportif Mabillet	113 356 €	
Décret tertiaire	18 259 €	Audit énergétique SYDEC
Plan de circulation	4 680 €	Solde étude secteur Lénine (ADEMA)
Voirie Biton Laugt	20 172 €	1 ^{er} acompte étude urbaine secteur Biton (Samazuzu / Agéo)
Orientation d'aménagement programmée	24 000 €	Secteur centre ville (Samazuzu)
204 Subvention d'équipement	1 223 064 €	
Voie de contournement	238 095 €	Versement participation CD40 (6 ^e acompte)
RD 85	40 701 €	Versement participation CD40 (solde 1 ^{ere} tranche)
Place Serpa	186 775 €	Versement solde participation XL habitat pour logements sociaux Grandola
Eclairage public SYDEC	87 428 €	EP SYDEC
Voirie Lénine	43 016 €	SYDEC : acomptes enfouissement réseaux
Voirie des Erables	14 451 €	SYDEC : solde enfouissement réseaux
Parking stade intercommunal	37 547 €	SYDEC : changement candélabres
RD 810	18 051 €	EP trottoirs de Tarnos vers Ondres RD810 depuis parking relais
Place Serpa	257 000 €	Participation versée au COL pour implantation activités ESS à Grandola
Château de Castillon	300 000 €	Participation versée au COL pour mise en sécurité
2051 Concessions et droits similaires	9 141 €	Logiciel sce RH (AFI)
21 Immobilisations corporelles	6 259 169 €	
2111-Acquisitions foncières		
Acquisition SAFER Garros	2 751 €	
Acquisition CD40 RD85	600 €	Délaissé routier en bordure de la RD 85
Acquisition Dulamon Nathalie	39 239 €	3 parcelles lieu dit Bourg et Castagnet
Acquisition Saint Jean	1 €	Acquisition Saint Jean parcelles Lavielle
Acquisition asso syndicale Castillon	1 €	Acquisition asso syndicale propriétaires lotissement Castillon
2128-Autres agencements		
Plan de gestion environnement	14 840 €	Arrachage jussie bassin Chantoiseau et zone humide Métro
Equipe technique VCS	34 327 €	Transformation terrain de foot en terrain rugby, tennis Baye, régénération terrain
Site Lacoste	12 704 €	
Cimetières	13 120 €	Aménagement cimetière paysager
Aménagement paysager entreprises	6 490 €	Broyage bois grande Baye et parcelles maison Garcia
213-Bâtiments		
Bâtiment HDV	27 998 €	Verrière, remplacement brise soleil, création ouvrant sur chassis fixe PM
Ecole R Lasplacettes	12 162 €	Réparation toiture terrasse
Ecole Charles Durroty	26 570 €	Menuiserie extérieures
Ecole O Duboy	4 911 €	Peinture, rénovation portail, film miroir salle motricité
Ecole J Mouchet	7 055 €	Carrelage et faïence WC extérieurs, nettoyage et peinture
Ecole H Barbusse	191 069 €	Ravalement et changement menuiseries
Ecole F Concaret	1 714 €	Store
Ecole Primaire J Jaures	17 987 €	Menuiseries et nettoyage suite incendie
Ecole D Poueymidou	8 076 €	Réparation suite infiltration
Jeux extérieurs	11 791 €	Table ping pong cours école J Mouchet, cabane tipi école J Jaurès
Salle Léo Lagrange	19 532 €	Portes salle de réception, porte métallique 2 vantaux, menuiserie
Ecole de musique	2 136 €	Alarme anti intrusion
Médiathèque	10 250 €	Rampes d'escalier parvis, porte coupe feu
Cimetière des Forges	15 692 €	Réfections toiture local gardien et local poubelles
Cimetières	3 840 €	Kit blindage
Salle Biarrotte	9 636 €	Acomptes MOE extension, diagnostic amiante ...
Espace N Mandela	2 398 €	Remplacement bloc porte
Centre de loisirs A Duboy	5 883 €	Condamnation ouvertures et sécurisation bâtiment
Skate parc	2 520 €	Garde corps
Chaufferies	65 368 €	P3, remplacements chaudière et clim ...
Conformité sécurité	49 288 €	Changement moteurs système désenfumage parking médiathèque, remise à niveau système sécurité incendie ...
Cuisine centrale	8 787 €	Interventions sur groupe froid et chambre froide
Crèche St Exupéry	600 €	Recherche fuite
CTM	17 511 €	Etude structure gymnase CMAC, consolidation protection extérieure gymnase...
Diagnostic amiante	5 958 €	Divers bâtiments
Réseau de chaleur	354 725 €	Acomptes pose réseau



programmes d'investissement 2024 (suite) :

LIBELLE	MONTANTS TTC	DESCRIPTION
213-Bâtiments		
Étanchéité toiture	25 084 €	Divers bâtiments
Décret tertiaire	14 505 €	Audits énergétiques bâtiments, audits confort été micro crèche, écoles ...
Sécurisation toiture	93 645 €	CTM / L Lagrange / école J Jaurès ...
Alarmes	1 980 €	Ecole H Barbusse
Propriété Labat	16 878 €	Ravalement et réfection avant toit et zinguerie
Acquisition Dezes	330 000 €	98 avenue Lénine
Acquisition Goliet	290 000 €	492 € diagnostic avant démolition maison en ruine impasse Biton
Acquisition Goliet impasse Bega	171 000 €	maison impasse Béga « maison Claudy »
2152-Voirie		
Place Serpa	252 726 €	Parvis Serpa
Mobilier urbain	30 985 €	Abris vélos, appuis et supports vélos, portique digue, bancs...
Signalisation horizontale et verticale	66 174 €	Marquages au sol + panneaux
Poteaux incendie	1 176 €	PI impasse Gayan
Voiries communales (programme 2024)	514 117 €	Impasse Pichepaou, chemin du square, accès parking forestier métro, aménagement parc de la nature, enrobé parking J Mouchet, chaussée et accotement carrefour Lavigne, travaux audit voirie ...
Pluvial	44 841 €	Rue de l'Esquiro, rue Gronich, inspection vidéo av Lénine, allée cane de Jeanne
Feux tricolores	4 644 €	Remplacement poteaux feux tricolores Bd J Duclos
Voie de contournement	54 170 €	Raquette de retournement parking digue, cheminement point tri digue
Voirie Lénine	1 478 638 €	
Voirie des Erables	8 235 €	solde MOE et travaux
Voirie Grand Jean	68 357 €	1 ^{er} acompte participation CCSX
Bassin Lénine	368 074 €	
Goya	52 588 €	Création de trottoirs et réhabilitation réseau
Voirie Treytin	44 549 €	1 ^{er} acompte confortement glissement de terrain
Voirie La Yayi	145 515 €	Continuité piétonne
RD 810	32 595 €	Aménagements mode doux
Treytin G Philippe	57 257 €	
21533- Réseaux cablés	65 646 €	Installation fibre
21534- Réseaux d'électrification	34 899 €	Raccordement Enedis Mare Nostra
2158-matériel et outillage technique		
Service espaces verts	60 947 €	Tracteur/débroussailleuse/motoculteur/tondeuse
Service voirie	5 630 €	Clôture/escabeau/pompe à graisse
Service bâtiment	14 191 €	Coffret électrique/matériel divers
Service mécanique	6 103 €	Cabine de sablage/matériel divers
Véhicules	238 320 €	Tractopelle et mini pelle
Equipe technique VCS	59 620 €	Micro tracteur/trainee hydrogène/nettoyeur terrain synthétique/autolaveuse ...
Matériel DAP	27 974 €	Conteneur skatepark/ benne transport chapiteaux, barrière anti véhicule béliet
21611-Biens culturels	55 829 €	Oeuvres « révolution des oeillots » et fresques ascenseur/escalier Grandola
21828-matériel de transport	93 558 €	Piaggio et fourgon nacelle
21838-Matériel informatique	44 298 €	Matériel pour les services notamment portables pour télétravail
21841-Matériel de bureau et mobiliers scolaire	3 860 €	Mobilier pour les écoles
21848-Autres matériel de bureau et mobiliers	22 045 €	Mobilier pour les services (chaises, armoire...) et mobilier espace sportif Mabilie
2185-Matériel de téléphonie	23 201 €	Matériel téléphonie fibre
2188-Autres immobilisations		
Matériel et mobilier scolaire	1 635 €	Dotation livres école primaire J Jaurès
Matériel restauration scolaire	100 683 €	Lave vaisselle convoyeur pour UCPC, sauteuse multifonction
Matériel activités sportives	2 629 €	Matériel animation sportive
Matériel sce environnement	2 113 €	Chenil
Matériel crèche petits matelots	2 512 €	Couchettes/ linge / couverts ...
Acquisition documents médiathèque	49 977 €	
Matériel nettoyage locaux	15 175 €	Chariots multi usages / réfrigérateur ...
Matériel service jeunesse	981 €	Matériel de camping pour séjours été / four / plancha



programmes d'investissement 2024 (suite) :

LIBELLE	MONTANTS TTC	DESCRIPTION
2188-Autres immobilisations (suite)		
Matériel crèche St Exupéry	4 606 €	Jouets / couchettes / table et chaises ...
Matériel pour équipe technique VCS	88 028 €	Chapiteau parc de la nature / filets hand / bancs ...
Matériel pour « réformes rythmes scolaires »	4 973 €	Hautbois / pack de tir laser / enceinte
Matériel et mobilier espace sportif Mabillet	9 647 €	Miroir / espalier / système de corde
Matériel pour micro crèche	449 €	Linge
Matériel plages	1 689 €	Bornes appel d'urgence postes secours
Matériel pour aménagement paysager	29 870 €	Bacs à arbres place Dous Haous
Matériel sce RH	4 073 €	
Instruments de musique pour EMM	8 256 €	Saxophone, hautbois, viloncelle d'étude, guitares ...
23- Immobilisation en cours	3 297 985 €	
Centre technique municipal	302 264 €	Box à matériaux
Centre de loisirs	120 €	Solde mission CT CLSH P Fontenas
Espace sportif Mabillet	2 995 601 €	
4581-Opérations sous mandat	34 205 €	Confortement glissement terrain Treytin (part CCSX)
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT	11 010 332 €	

b) Le remboursement du capital des emprunts :

En 2024 la commune a procédé au remboursement du capital des emprunts pour un montant de 1 073 329 €.

	2021	2022	2023	2024
Remboursement capital dette	1 076 694 €	995 296 €	1 066 276 €	1 073 329 €

c) Le portage foncier de l'EPFL

En 2024, l'annuité des portages financiers était de 368 250 € (détail des portages EPFL en annexe).



C – Les écritures d'ordre

A l'ensemble des écritures réelles vues précédemment s'ajoutent, **les écritures d'ordre** (par opposition aux écritures réelles):

Contrairement aux opérations réelles, les opérations d'ordre budgétaire correspondent à des jeux d'écritures sans flux financiers réels qui doivent par conséquent toujours être équilibrées en dépenses et en recettes :

- les amortissements : pour un montant de 778 256 €.

L'amortissement permet, chaque année, de constater forfaitairement la dépréciation des immobilisations et de dégager les ressources pour pouvoir les renouveler régulièrement.

- les travaux en régie (achat de fournitures) : pour un montant de 85 591 €.

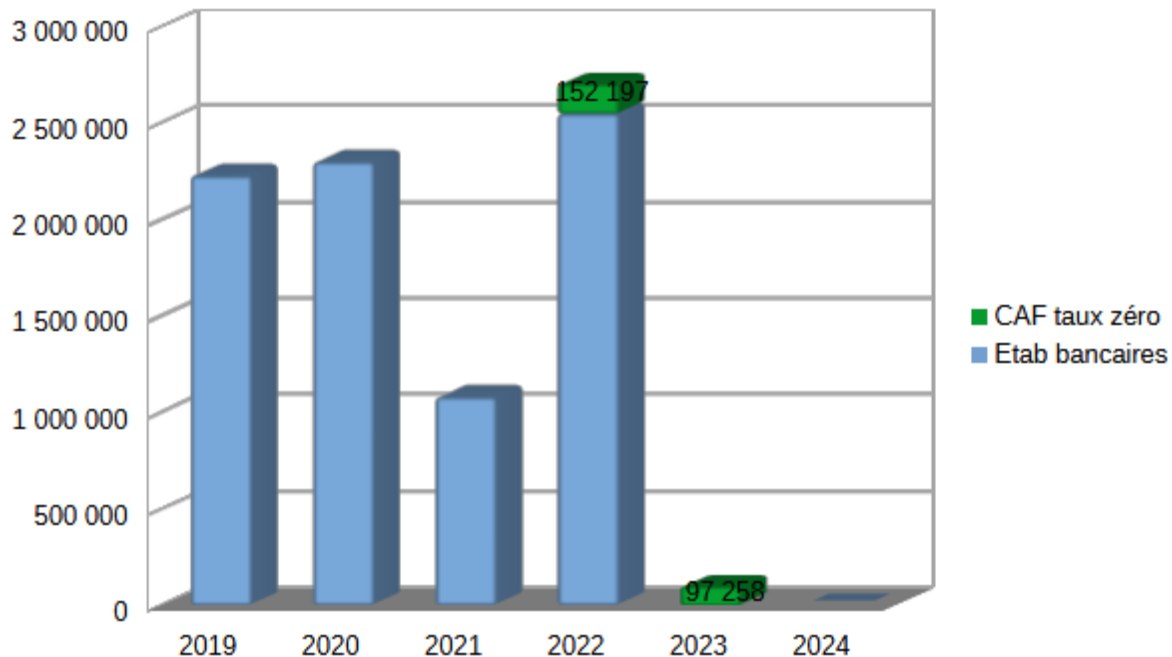
Les travaux en régie correspondent à des travaux réalisés par le personnel communal avec des matériaux achetés par la collectivité, ces travaux doivent avoir un caractère d'investissement et ne doivent pas être de simples travaux d'entretien.

- les opérations de cessions : impliquent des écritures de plus ou moins value et des écritures de sortie d'actif



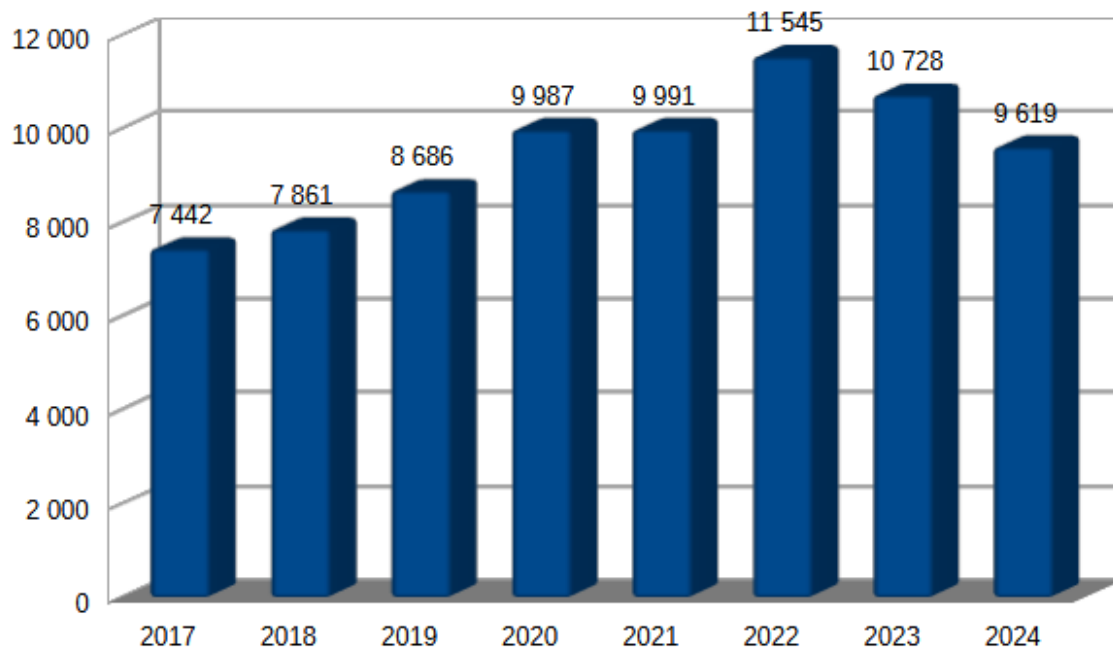
D – Le recours à l'emprunt et la dette

1) Le recours à l'emprunt entre 2018 et 2024



En 2024 la commune n'a pas eu recours à l'emprunt, tout comme en 2023 (hormis le versement du solde du prêt à taux zéro de la CAF (97 258 €) pour la construction du centre de loisirs P Fontenas).

2) L'encours de la dette au 31/12 en milliers d'euros



En 2024, l'encours de la dette de la commune est de 811 € par habitant. En 2023, l'encours moyen des communes de même strate était de 801 € par habitant (sources comptes des communes)



3) Le ratio Klopfer : le ratio de capacité de désendettement

La capacité de désendettement mesure le nombre d'années qu'il faudrait à la commune pour rembourser son encours en y affectant la totalité de son épargne brute, soit pour la commune en 2024: 2,68 ans.

Evolution du ratio de capacité de désendettement de TARNOS :

		2020	2021	2022	2023	2024
1	Dépenses réelles de fonctionnement	18 307 711	19 196 986	19 861 593	20 892 691	21 740 117
2	recettes réelles de fonctionnement	21 586 021	25 701 840	24 726 949	28 389 528	25 398 519
3	Epargne brute (2-1)	3 278 310	6 504 854	4 865 356	7 496 837	3 658 402
4	Produits/charges exceptionnel(le)s	255 305	3 013 277	1 217 474	3 313 452	66 391
		Cession Kimhan (Abiatrans): 221 000 €	Cession COL Grandola : 2 898 085€	Cessions EPFL : 1 235 000 €	Cession COL Passionaria + SMPBA	
5	Epargne brute (3) – produits Exceptionnels (4)	3 023 005	3 491 577	3 647 882	4 183 384	3 592 011
	en euros par habitant	240 €	273 €	282 €	316 €	272 €
6	Encours de la dette au 31/12	9 987 300	9 990 540	11 545 250	10 728 422	9 619 456
7	Ratio de capacité de désendettement	3,30	2,86	3,16	2,56	2,68

A titre de comparaison les **ratios moyens de capacité de désendettement** issus des « **comptes des communes** » :

	2020	2021	2022	2023	2024
Ratio de capacité de désendettement compte des communes	5,40	4,90	4,90	4,50	non connu



II-LES ANNEXES

A – Les actions de formation des élus.

Un tableau récapitulant les actions de formation des élus financées par la collectivité est annexé au compte administratif et **doit donner lieu à un débat annuel sur la formation des membres du conseil.**

Ce débat permet de fixer les éventuelles nouvelles orientations de formation et de débattre des crédits consacrés à la formation.

En 2024, une enveloppe de 8 000 € a été inscrite au budget pour ces actions de formation, un montant 465 € a été réalisé.

Il s'agit de la participation de Madame Périmony Benassy au « campus d'automne » du Cidefe.

B – Les informations financières essentielles à annexer au compte administratif selon les dispositions de l'article 107 de la loi NOTRe.

- 1) les données synthétiques sur la situation financière de la commune : les ratios
- 2) la liste des concours attribués par la commune sous forme de subventions.
- 3) la présentation agrégée des résultats afférents au dernier exercice connu du budget principal et des budgets annexes de la commune.
- 4) la liste des organismes pour lesquels la commune détient une part de capital, a garanti un emprunt, a versé une subvention supérieure à 75 000 €.
- 5) le tableau retraçant l'encours des emprunts garantis par la commune.
- 6) la liste des délégataires de service public.
- 7) le tableau des acquisitions et cessions immobilières.
- 8) état des engagements financiers de la commune envers l'EPFL
- 9) le budget vert



1) les données synthétiques sur la situation financière de la commune : les ratios.

Evolution des ratios communaux de 2022 à 2024 et comparatif entre les ratios communaux et les ratios moyens des communes de même state :

RATIOS 2022-2024

Informations financières - Ratios		TARNOS CA 2022	MOYENNE DE LA STRATE 2022	TARNOS CA 2023	MOYENNE DE LA STRATE 2023	TARNOS CA 2024
Ratios	POPULATION INSEE	12 933 hab	10 000 à 20 000 hab	13 234 hab	10 000 à 20 000 hab	13 225 hab
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 499	1 175	1 532	1 225	1 644
2	Produit des impositions directes / population	694	597	739	646	776
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 882	1 410	2 104	1 476	1 920
4	Dépenses d'équipement brut / population	458	361	491	394	830
5	Encours de la dette / population	904	788	811	801	727
6	Dotation globale de fonctionnement / population	0	176	2	180	0,28
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fct	63,77%	59,52%	61,67%	58,80%	61,59%
9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	84,35%	92,00%	77,35%	91,20%	89,82%
10	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fct	23,19%	23,10%	20,61%	25,70%	43,22%
11	Encours de la dette / Recettes réelles de fct	50,74%	57,12%	43,00%	55,87%	37,87%

Moyenne de la strate :

(1) chiffres 2022/2023 sources « les comptes des communes »

(2) chiffres 2022/2023 sources « les collectivités locales en chiffres »

Les ratios 1 à 6 sont exprimés en euros par habitant, les ratios 7 à 10 en pourcentage.

Ratio 2 (Tarnos CA 2023) : montants perçus au compte 73111 (impôts directs locaux).

Ratio 9 : capacité de la collectivité à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées. Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée.

Ratio 10 : effort d'équipement de la collectivité.

Ratio 11 : charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse.



2) la liste des concours attribués par la commune sous forme de subventions.

ASSOCIATIONS	PROPOSITIONS 2024	REALISE 2024
420 INTERVENTIONS SOCIALES	155 185,00	153 435,00
C.O.S	11 000,00	11 000,00
C.O.S Subvention exceptionnelle 40ans du COS	1 500,00	
ACJPB (citoyenneté justice Pays Basque)	300,00	300,00
Habitat Jeunes Sud Aquitaine	122 492,00	122 492,00
Habitat Jeunes Sud Aquitaine Prog. Habitat	13 780,00	13 780,00
PARALYSES DE France (APF)	100,00	100,00
SECOURS CATHOLIQUE	300,00	300,00
SECOURS POPULAIRE CAPBRETON	450,00	450,00
M.R.A.P	150,00	150,00
FRANCE CUBA	153,00	153,00
BANQUE ALIMENTAIRE	800,00	800,00
A.P.A.J.H.	150,00	150,00
AD PEP 40 Pupilles de l'enseignement	250,00	250,00
Enseignement aux enfants malades AEEM	100,00	0
ALLIANCE 64	100,00	100,00
SOS FAMILLE EMMAUS	120,00	120,00
HANDIPLAGE	300,00	300,00
HANDI LOISIRS 104	300,00	300,00
ENTRAID'ADDICT 40 (alcool assistance)	150,00	150,00
NOS COULEURS (Antenne des Landes DES BASCOS)	300,00	300,00
LA CHAINE LANDAISE (ADEPAPE 40)	150,00	
LES AMIS EHPAD LEON LAFOURCADE	150,00	150,00
AJAHM	200,00	200,00
AGIR Aquitaine Sud	200,00	200,00
ASS. DON DU SANG (A.D.S.B.)	100,00	100,00
AFSEP (Sclérose en plaques)	100,00	100,00
ASS. VALENTIN HAUY (A.V.H.)	200,00	200,00
LACIMADE	500,00	500,00
BIPOLAIRES 64	200,00	200,00
CROIX ROUGE SEIGNANX	400,00	400,00
PRISAC ADOUR	100,00	100,00
CLOWNS stéthoscopes	90,00	90,00
024 AIDE AUX ASSOCIATIONS – VIE LOCALE	23 300,00	1 300,00
VAL D'ADOUR MARITIME	200,00	200,00
ASAL LA PLAINE	250,00	250,00
ASAL LA PLAINE exceptionnelle travaux termites	150,00	150,00
TOUS	200,00	200,00
Asso gestion « chats libres » MINOUTOUDOUX	500,00	500,00
420- FAMILLE	22 000,00	20 000,00
CAMINANTE ASSOCIATION (TRAIT D'UNION)	22 000,00	20 000,00
18 PROTECTION CIVILE	450,00	450,00
PREVENTION ROUTIERE	450,00	450,00
201 ENSEIGNEMENT	20 476,00	20 428,00
Subventions Voyages Scolaires	6 336,00	6 288,00
Coopérative scolaire F. CONCARET	2 880,00	2 928,00
Coopérative scolaire J. JAURES	1 920,00	1 920,00
Coopérative scolaire D POUEYMIDOU	1 536,00	1 440,00
Subventions Classes	12 040,00	12 040,00
Coopérative scolaire F. CONCARET	1 680,00	1 680,00
Coopérative scolaire H. BARBUSSE	560,00	560,00
Coopérative scolaire J. JAURES maternelle	1 120,00	1 120,00
Coopérative scolaire J. JAURES élémentaire	2 240,00	2 240,00
Coopérative scolaire J. MOUCHET	1 960,00	1 960,00
Coopérative scolaire O. DUBOY	840,00	840,00
Coopérative scolaire CH. DURROTY	840,00	840,00



ASSOCIATIONS (suite ...)	PROPOSITIONS	REALISE 2024
Coopérative scolaire R LASPLACETTES		
Coopérative scolaire D POUYEMIDOU	1 960,00	1 960,00
Subventions Projets 2024	2 100,00	2 100,00
Coopérative scolaire D POUYEMIDOU	1 700,00	1 700,00
LES GAMINS DE GARROS	400,00	400,00
338 JEUNESSE	5 000,00	5 000,00
FOYER SOCIO EDUC LANGEVIN WALLON	5 000,00	5 000,00
76 PRESERVATION MILIEU NATUREL ET DE L'ENVIRONNEMENT	3 300,00	3 300,00
HEGALALDIA	1 000,00	1 000,00
PESCADOUS DES LACS	1 000,00	1 000,00
ACCA	1 000,00	1 000,00
CLAVETTE ET CIE	300,00	300,00
61 INTERVENTION ECONOMIQUE	136 000,00	136 000,00
COMITE DE BASSIN D'EMPLOI	95 000,00	95 000,00
INTERSTICE (aide à l'insertion)	15 000,00	15 000,00
LES ELEVEURS DU SEIGNANX	1 000,00	1 000,00
ECO LIEU LACOSTE	25 000,00	25 000,00
311 ACTION CULTURELLE	52 300,00	52 300,00
CENTRE CULTUREL BOUCAU TARNOS	8 600,00	8 600,00
ACI GASCONHA PRIX LITTERAIRE	500,00	500,00
CHŒUR E. BONNAL	800,00	800,00
CERCLE DES AMIS DE L'ART	600,00	600,00
LA LOCOMOTIVE	13 000,00	13 000,00
AEOLIA Asso d'éducation populaire	300,00	300,00
AEOLIA Excep 20ème Anniversaire	200,00	200,00
CLUB DES AINES BARTHES	500,00	500,00
RENCONTRE ET AMITIE + PYRAMIDE	600,00	600,00
AMIS DE LA RESISTANCE - ANACR	300,00	300,00
COMITE DES FETES	25 000,00	25 000,00
BATUCADA SEMBELEZEA Excep Festival Brazil	900,00	900,00
ARRET SUR IMAGE excep Expo photos Jazz en Mars	1 000,00	1 000,00
30 ASSOCIATIONS SPORTIVES	154 044,00	104 044,00
A.S.T	40 000,00	40 000,00
B.T.S	27 000,00	27 000,00
ECOLE DE RUGBY	2 000,00	2 000,00
SICSBT	19 734,00	19 734,00
TENNIS CLUB LA PALIBE	1 200,00	1 200,00
Tennis La Palibe exceptionnelle terrain couvert	50 000,00	
V.C.T.	3 000,00	3 000,00
V.C.T. Exceptionnelle	1 500,00	1 500,00
ASCT Tennis	700,00	700,00
ASCT Tennis Loyer court (Turboméca)	1 800,00	1 800,00
AMICALE DES BARTHES (ALTB)	1 500,00	1 500,00
AEROFITS	500,00	500,00
TREC	500,00	500,00
TREC Sub except, voitures	500,00	500,00
DISC GOLF	250,00	250,00
ARTP	200,00	200,00
CSE SAFRAN HE Trvx voirie terrain padel Baye	3 660,00	3 660,00
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	380,00	380,00
PROJET DEV DURABLE COLLEGE L.WALLON	380,00	380,00
RESERVE	4 565,00	35 200,00
Subv. Exceptionnelle SICBT	1 000,00	1 000,00
MSF		10 000,00
Subv. Exceptionnelle Mme DEL GUASTO Jeux internationaux de la jeunesse à Athènes		200,00
subv. Exceptionnelle M. Baldacchino Championnat du monde de BMX aux Etats Unis		500,00
Subv exceptionnelle HEGALDI AST AEROBIC		300,00
Subv exceptionnelle AU GSPCF SOUTIEN VICTIMES INONDATION VALENCE		2 000,00
Subv exceptionnelle FERME ECOLIEU LACOSTE		19 000,00
Subv exceptionnelle CHIMISTES 4L TROPHY participation au Europ raid		200,00
Subv exceptionnelle Mayotte		2 000,00
TOTAL	577 000,00	531 837,00



3)Présentation agrégée des résultats

1- BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts	Réalizations – mandats ou titres	Restes à réaliser	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DÉPENSES	21 088 800,00	13 178 554,90	3 508 720,07	4 401 525,03
RECETTES	21 088 800,00	13 994 005,99	625 273,00	6 469 521,01
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	25 420 300,00	22 896 059,62		2 524 240,38
RECETTES	25 420 300,00	25 815 182,61		-394 882,61

2- BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET :POLE DES SERVICES BERTIN

SECTION	Crédits ouverts	Réalizations – mandats ou titres	Restes à réaliser	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DÉPENSES	485 000,00	372 958,43	8 240,40	103 801,17
RECETTES	485 000,00	273 561,53		211 438,47
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	542 000,00	284 401,48		257 598,52
RECETTES	542 000,00	393 145,64		148 854,36

PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Crédits ouverts	Réalizations – mandats ou titres	Restes à réaliser	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DÉPENSES	21 573 800,00	13 551 513,33	3 516 960,47	4 505 326,20
RECETTES	21 573 800,00	14 267 567,52	625 273,00	6 680 959,48
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	25 962 300,00	23 180 461,10		2 781 838,90
RECETTES	25 962 300,00	26 208 328,25		-246 028,25
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	47 536 100,00	36 731 974,43	3 516 960,47	7 287 165,10
TOTAL GENERAL DES RECETTES	47 536 100,00	40 475 895,77	625 273,00	6 434 931,23



4) liste des organismes pour lesquels la commune :

a) détient une part de capital :

NOM DE L'ORGANISME	NATURE JURIDIQUE	MONTANT
EOLE	Sté coopérative d'intérêt collectif	4 100,00
CAISSE D'EPARGNE DES PAYS DE L'ADOUR	Sté locale d'épargne	196,00
SCIC PERF (pôle «étude recherche formation)	Sté coopérative d'intérêt collectif	3 000,00
COL (comité ouvrier du logement)	Sté coopérative d'intérêt collectif HLM	1 525,00
SCIC « LEGUMES PRO »	Sté coopérative d'intérêt collectif	5 000,00

b) a une garantie d'emprunt :

NOM DE L'ORGANISME	NATURE JURIDIQUE
CDC HABITAT / COLIGNY	Entreprise sociale pour l'habitat
COL (comité ouvrier du logement)	Sté coopérative d'intérêt collectif HLM
COMITE DE BASSIN D'EMPLOI	ASSOCIATION
Eco lieu LACOSTE	ASSOCIATION
FONCIERE HABITAT ET HUMANISME	ASSOCIATION

c) a versé une subvention supérieure à 75 000 € :

NOM DE L'ORGANISME	NATURE JURIDIQUE	NATURE	MONTANT
HABITAT JEUNES SUD AQUITAINE	ASSOCIATION	FONCTIONNEMENT	136 272
COMITE DE BASSIN D'EMPLOI	ASSOCIATION	FONCTIONNEMENT	95 000



5) Tableau de l'encours des emprunts garantis :

EMPRUNTS GARANTIS 2024

	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité de l'exercice	Intérêts de l'exercice	Capital de l'exercice
CDC Habitat (ex Coligny)	1 310 741	543 769,25	56 932,81	18 139,09	38 793,72
COL	6 021 417	4 751 884,82	202 648,95	158 277,32	44 371,65
CBE	537 500	316 215,36	33 328,38	6 450,94	26 877,44
Eco lieu Lacoste	15 000	11 096,75	1 454,46	138,28	1 316,19
Habitat et humanisme	181 586	174 529,71	4 603,62	4 542,33	61,29
TOTAL	8 066 244	5 797 495,89	298 968,22	187 547,95	111 420,29

6) Liste des délégataires de service public

NOM DE L'ORGANISME	NATURE JURIDIQUE	DOMAINE D'ACTIVITE
Association pour le centre de loisirs de Tarnos	Association	Accueil de loisirs sans hébergement



7) Tableau des acquisitions et cessions immobilières 2024

Actes passés par la Commune de Tarnos avec	Date de l'acte /publication au service de le publicité foncière	Portage EPFL	prix	Désignation cadastrale	Nature	Destination initiale/utilisation
Consorts DESES AUSAN DAVRIL	Acte du 08 mars 2024 Publication le 19 mars 2024	non	330 000 €	AK n°74 (570 m²)	Maison Uhp1	Préemption en vue de la réalisation de 2 logements sociaux /revente à XL habitat
Consorts DULAMON	Acte du 21 mai 2024 Publication le 03 juin 2024	non	39 238,50€	AD n°145,195,255 (10 605m²)	terrain Np	Confluent ruisseau du fils et treytin, préservation espaces boisés, abords des cours d'eau et zones humides associées
SARL SAINT JEAN	Acte du 14 juin 2024 Publication le 24 juin 2024	non	1€	AD n°1136,1138, 1142,1147	voirie	emprise rue Gérard Philippe
Consorts CHIQUIRIN	EPFL: Acte du 22 juillet 2024	oui Portage EPFL	650 000 €	AI n°169 (2 030 m²)	maison Uhc2	avenue Lénine réserve foncière
Madame GOLJET	Acte du 29 août 2024 Publié le 10 septembre 2024	non	290 000€	AC n°791 (425m²)	maison Uhp1	Préemption réserve foncière impasse Béga
Madame GOLJET	Acte du 14 novembre 2024 Publication le 19 décembre 2024	non	171 000€	AC n°792 (398m²)	garage Uhp1	Préemption réserve foncière impasse Béga
Consorts LAGEYRE THEODORE	EPFL: Acte du 29 novembre 2024	oui, portage EPFL	370 000€	AL n°793(1 046m²)	terrain Uhp1	réserve foncière rue des palombes
Association Syndicale des propriétaires des Lots 18-1 à 18-19 du lotissement de Castillon	Acte du 3 décembre 2024 Publication le 19 décembre 2024	non	1€	AE n° 270, 271, 272, 273, 275, 326, 328, et AH n°58, 146, 148, 442, 443, 450, 451, 452, 453 d'une superficie totale de 20 482m²	voirie + terrain N et u	régularisation espaces communs du lotissement



8) Etat des engagements financiers de la commune

► envers l'établissement public foncier Landais (EPFL)

ACQUISITIONS RÉALISÉES		ECHEANCES DES PORTAGES FINANCIERS							
VENDEURS	PRIX	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
SCI DACRA TOVAR (2022-2026)	400 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	160 000 €			
LARRIEU (2023-2027)	615 000 €		92 250 €	92 250 €	92 250 €	92 250 €	246 000 €		
CABRITAUZ (2023-2027)	480 000 €		72 000 €	72 000 €	72 000 €	72 000 €	192 000 €		
LABAT (2023-2027)	820 000 €		123 000 €	123 000 €	123 000 €	123 000 €	328 000 €		
POMMARES (2023-2027)	140 000 €		21 000 €	21 000 €	21 000 €	21 000 €	56 000 €		
CHIQURIN (2025-2029)	650 000 €				97 500 €	97 500 €	97 500 €	97 500 €	260 000 €
THEODORE (2025-2029)	370 000 €				55 500 €	55 500 €	55 500 €	55 500 €	148 000 €
	3 475 000 €	60 000 €	368 250 €	368 250 €	521 250 €	621 250 €	975 000 €	153 000 €	408 000 €

9) Le budget vert

L'article 191 de la loi de finances 2024 indique que les collectivités, groupements et établissements publics locaux de plus de 3 500 habitants doivent renseigner une annexe au compte administratif / compte financier unique intitulé « impact du budget pour la transition écologique » à compter de l'exercice 2024.

Cette annexe présente les dépenses d'investissement qui, au sein du budget, contribuent négativement ou positivement à tout ou partie des objectifs de transition écologique de la France correspondant au règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen.

→ Pour l'exercice 2024, les articles budgétaires concernés sont listés, et un seul axe doit être traité, il s'agit de l'axe 1 : « atténuation du changement climatique » .

→ A partir de 2025, l'ensemble des dépenses d'investissement sont concernées et un deuxième axe doit être traité « la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes »

→ A compter de 2027, 6 axes devront être traités (atténuation, adaptation, eau, déchets, pollution et biodiversité).

Pour renseigner l'annexe du compte administratif 2024, les dépenses concernées ont été analysé opération par opération afin de définir leur impact sur « l'atténuation du changement climatique ».



IV – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU PÔLE BERTIN

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2024
Chapitre 011 - Charges à caractère général	69 493
Chapitre 66 - Charges financières	4 194
S/total dépenses réelles de fonctionnement	73 687

Chapitre 042 - Opérations d'ordre	210 714
-----------------------------------	---------

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	284 401
---	----------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2024
Chapitre 74 - Dotations et participations	163 000
Chapitre 75 - Autres produits gestion courante	138 472
S/total recettes réelles de fonctionnement	301 472

Chapitre 042 - Opérations d'ordre	91 674
-----------------------------------	--------

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	393 146
---	----------------

1 - Les recettes de fonctionnement :

→ la location des bureaux : 138 472 €

→ la subvention d'équilibre du budget principal : 163 000 €

Subvention d'équilibre versée entre 2019 et 2024 :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Participation communale pôle des services	108 000 €	155 000 €	194 000 €	140 000 €	128 000 €	163 000 €

2 - Les dépenses de fonctionnement :

→ dépenses énergie : 46 625 €

→ frais de nettoyage des locaux et entretien espaces verts : 13 332 €

→ téléphonie et fibre : 4 354 €

→ interventions d'entretien sur le bâtiment : 4 640 €

→ les intérêts des emprunts : 4 194 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2024
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	63 413
Chapitre 16 – Emprunts	167 780
S/total dépenses réelles de fonctionnement	231 193

Chapitre 040 - Opérations d'ordre	91 674
-----------------------------------	--------

001 – Solde d'exécution reporté	50 091,80
---------------------------------	-----------

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	372 958
--	----------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT	2024
Chapitre 10 – Dotations, fonds divers	62 847
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	0
S/total dépenses réelles de fonctionnement	62 847

Chapitre 040 - Opérations d'ordre	210 714
-----------------------------------	---------

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	273 562
--	----------------



1 - Les recettes d'investissement :

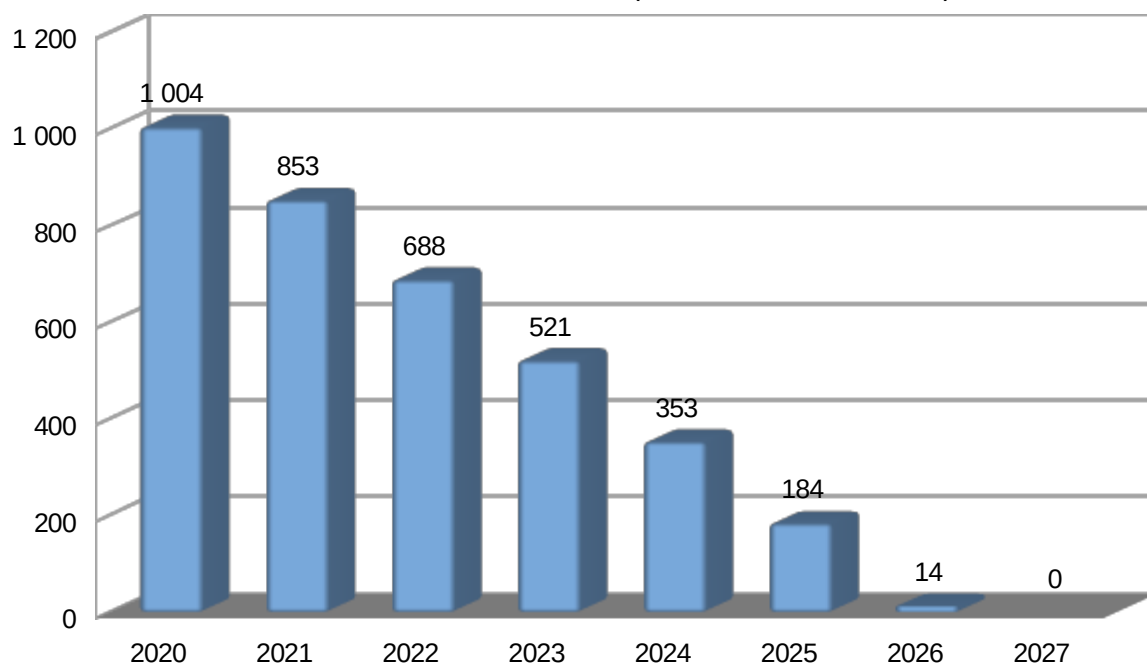
→ l'excédent de fonctionnement 2023 : 62 847,24 €

2 - Les dépenses d'investissement :

→ travaux 2024 : système centrale de traitement d'air, traitement fissure sol et mur devant local poubelle, intervention sur portail coulissant, et P3 du marché de chauffage : 60 152 €

→ remboursement du capital des emprunts : 167 780 €

L'ENCOURS DETTE BUDGET DU POLE DES SERVICES BERTIN AU 31/12 DE L'EXERCICE (en milliers d'euros)



3 emprunts ont été contractés pour la construction du pôle de services, il s'agit d'emprunts d'une durée de 20 ans, les 2 plus importants arrivent à terme en 2026 et le dernier se termine en 2027.